



Approches régionales



1 Les États-Unis, (encore) première puissance mondiale en 2040

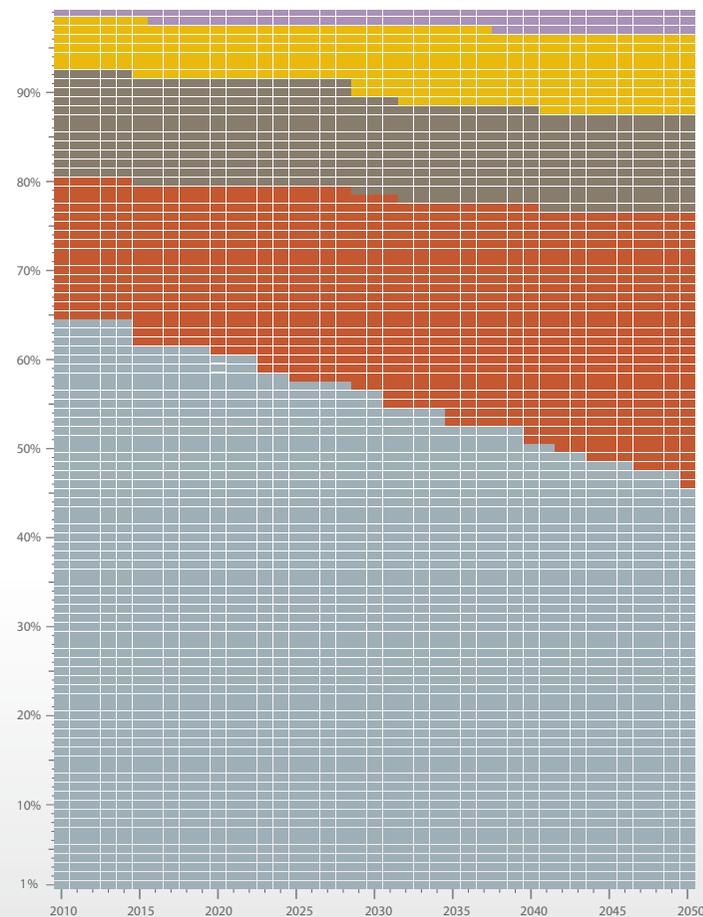
Repères

- 383 M d'habitants en 2040 (contre 313 M en 2011).
- Dépassement du PIB américain par la Chine autour de 2020 (en PPA) et 2030 (en valeur nominale).

Tendances lourdes

- En dépit des spéculations cycliques sur leur déclin futur, les indicateurs de tendances confirment les États-Unis comme première puissance mondiale en 2040. Alors que la parenthèse unipolaire amorcée après l'effondrement de l'URSS se sera probablement refermée à cette date, Washington devrait préserver les fondements de sa suprématie sur les affaires internationales, et ce à l'aune des facteurs démographiques, économiques, culturels, scientifiques ou encore militaires.
- Sur le plan démographique, les projections actuelles témoignent d'un dynamisme américain : en 2040, la population devrait représenter 383 M de personnes avant de franchir le cap des 400 M vers le milieu du siècle. Le pays restera donc le troisième plus peuplé au monde, derrière la Chine et l'Inde. Cette tendance est le résultat à la fois d'un fort accroissement naturel et de perspectives favorables en matière de flux migratoires. L'indice synthétique de fécondité américain, supérieur à 2 depuis 1989, s'avère exceptionnel pour un pays industrialisé. Par ailleurs, les États-Unis resteront la destination mondiale privilégiée par les émigrants, l'immigration devant représenter en moyenne environ 1,5 M de nouveaux arrivants par an d'ici 2040.
- La pérennité de cette attractivité américaine en 2040 trouvera ses origines dans un système économique qui, bon an mal an, restera un modèle de référence. Si les observateurs estiment que les États-Unis devraient être rétrogradés dès 2020 à la deuxième place mondiale en termes de PIB (PPA), derrière la Chine, l'économie américaine continuera d'être la plus compétitive. Les investissements actuellement consentis en matière de recherche et développement (35 % de la dépense mondiale dans le domaine) devraient préserver les capacités d'innovation du pays, comme en témoigne la part très élevée des industries de haute technologie dans sa production industrielle (la seconde après la Corée du Sud). Cette avant-garde américaine est particulièrement saillante dans le domaine militaire, où le pays devrait rester à la pointe des technologies de défense, qu'il s'agisse du secteur terrestre, naval, aérien ou aérospatial.
- L'influence culturelle américaine à travers le monde ne devrait pas souffrir de sérieuse concurrence. L'« American way of life » représentera toujours une référence universelle, s'appuyant notamment sur une industrie de l'*entertainment* sans comparaison. En dépit de l'intérêt affiché par la Chine et l'Inde pour déployer des stratégies similaires de *soft power*, la prépondérance américaine en la matière devrait rester intacte d'ici à 2040.

- Sur le plan politico-militaire, le leadership américain devrait être relativisé d'ici à 2040. En premier lieu, la prééminence stratégique des États-Unis sur l'ensemble du globe tendra à être concurrencée par la montée en puissance de nouveaux acteurs régionaux en Asie, en Amérique latine ou encore au Moyen-Orient. Ainsi émerge une carte du monde sur laquelle l'empreinte globale de la puissance américaine, notamment militaire, pourrait progressivement diminuer. Cette tendance pourrait, dans certaines zones, se traduire par un désengagement américain des enjeux locaux. Compte tenu de la difficulté à maintenir cette présence sur l'ensemble du globe, une hiérarchisation plus forte des priorités géopolitiques pourrait prévaloir. Ainsi en Europe, à la faveur d'un consensus sur la stabilité du continent, Washington pourrait envisager un retrait complet des forces conventionnelles et des armes nucléaires américaines au cours des quinze prochaines années. En Amérique latine, où la politique américaine ne devrait pas connaître d'inflexion majeure, le maintien d'une présence stratégique relativement modeste devrait prévaloir. En Afrique, le dispositif de défense américain devrait rester dicté par l'objectif de sécurisation des voies d'approvisionnement énergétique, notamment dans le golfe de Guinée, et par la nécessité d'endiguer le développement du terrorisme dans des zones telles que la Corne de l'Afrique ou le Sahel.



Répartition de la population américaine par appartenance ethnique et raciale, de 2010 à 2050

Blancs Noirs Hispaniques Asiatiques Autres

2033, *Atlas des futurs du monde*, de Virginie Raisson (Éd. Robert Laffont) © www.lepac.org

Approches régionales

- Ce désinvestissement de certaines zones pourrait être concomitant du basculement, déjà en cours, de l'appareil militaire américain vers l'Asie. Si, conséquence des choix stratégiques post-11 septembre 2001, l'armée américaine s'est concentrée au Moyen-Orient au cours de la dernière décennie, la zone du Pacifique est d'ores et déjà en train de s'imposer comme le centre de gravité de la stratégie globale américaine. Leur réseau de bases et le renforcement de leurs partenariats stratégiques locaux (Japon, Inde, Australie, Corée du Sud) devraient permettre aux États-Unis de rester une puissance asiatique majeure en 2040. Néanmoins, cette influence régionale fera l'objet d'une contestation par une Chine qui met en œuvre

une politique ambitieuse de modernisation de long terme de son armée, fondée sur des moyens conventionnels susceptibles de dénier ou de compliquer l'accès des États-Unis dans les mers de Chine d'ici la prochaine décennie.

- Les évolutions politiques et les débats contemporains autour de l'assainissement des finances publiques américaines laissent imaginer que plus la charge politique et financière pour préserver le *statu quo* (dans le Pacifique ou ailleurs) augmentera, plus le gouvernement de Washington sera sommé de répondre à des contestations intérieures sur la nécessité de ces engagements.

En d'autres termes, la mouvance du *Tea Party* apparue en 2009 pourrait annoncer une radicalisation du débat politique américain. Comme à plusieurs reprises au cours de l'histoire américaine, la réémergence de discours isolationnistes, des deux côtés de l'échiquier politique, pourrait alors prendre de l'ampleur. Il pourrait s'ensuivre, si ce n'est une revue à la baisse des objectifs de sécurité nationale américains, une possible relecture, plus étroite, des intérêts nationaux des États-Unis.



RUPTURES

La rupture la plus déterminante qui pourrait advenir d'ici 2040 serait un retrait partiel ou intégral des États-Unis des affaires internationales, subi ou résultant de tentatives isolationnistes, suivi de risques d'instabilité :

- Un retrait de la présence militaire américaine en Europe qui ne serait pas suivi d'une stratégie concertée entre Européens sur les modalités de la sécurité du continent aurait des effets néfastes pour la stabilité de la région. Une crise à la périphérie de l'Union européenne pourrait alors exacerber les divisions entre ses membres et conduire à un repli de ceux-ci sur leurs propres affaires.
- En Asie, une éviction des États-Unis de la région (à la suite d'un redéploiement volontaire de leurs forces ou d'un conflit local) aurait un impact sur l'équilibre des forces entre les puissances locales (Chine, Japon, Inde) et pourrait engendrer des tensions entre ces dernières, susceptibles de produire *in fine* une dangereuse escalade.

➔ CONSÉQUENCES POUR LA DÉFENSE

- Prenant acte du déclin relatif de leur puissance, les États-Unis chercheront de plus en plus à s'appuyer sur leur système d'alliances et ou des partenariats pour partager les coûts politiques et financiers de leurs missions internationales. Il s'agira ainsi de poursuivre l'ambition américaine, plus que jamais d'actualité, d'une architecture de sécurité globale dont les États-Unis continueraient d'assurer la maîtrise d'ouvrage. À long terme, un tel dessein se déclinerait par une standardisation des pratiques militaires des Alliés, par la possible émergence d'un référentiel unique en matière de contrat opérationnel et, surtout, un processus décisionnel maîtrisé de plus en plus étroitement par les États-Unis. Indirectement donc, l'autonomie de nos décisions relatives à notre environnement international de sécurité pourrait être régulièrement mise à l'épreuve d'ici 2040.
- Enfin, sans conduire à une logique bipolaire, le format de la relation sino-américaine devient, qu'on le souhaite ou non, l'enjeu de la gouvernance de demain. Si le principe d'un G2 n'a pas été longtemps promu, l'idée selon laquelle le dialogue entre ces deux puissances déterminera la stabilité du système, non seulement économique mais aussi stratégique, se renforce. Si une rivalité Chine/États-Unis venait à structurer le système international, la France pourrait se trouver confrontée à une approche binaire de la politique internationale qui la contraindrait dans ses options diplomatiques, qu'il s'agisse de la relation transatlantique ou de notre présence en Asie.



Face aux ruines du World Trade Center, la maquette du futur projet de réhabilitation, New York, États-Unis, 2012

EMMANUEL DUNAND/AFP

2 L'Europe, une puissance médiane ?

Repères :

- 537 M d'habitants en 2040.
- Potentiellement 36 États membres dans l'Union européenne en 2040.

Tendances lourdes

- Un palier économique : confrontée au vieillissement de sa population, à une productivité plus faible, à une insuffisante flexibilité du marché du travail, à la domination de l'économie chinoise et à la transformation des économies des pays émergents, l'Europe devrait perdre son leadership dans les échanges internationaux. Les déficits publics des États européens devraient se creuser encore davantage et la part de l'Europe dans le PIB mondial diminuer. Elle continuera tout de même d'incarner un marché unique dynamique au travers de l'Union européenne. Mais l'enjeu principal sera de maintenir l'innovation technologique, fragilisée par ailleurs par l'éparpillement des efforts nationaux dans le domaine de la recherche.
- Poursuite de l'élargissement géographique : l'UE de 2040 pourrait intégrer l'ensemble des pays actuellement candidats (États des Balkans – Croatie, Monténégro, Macédoine, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo – voire Turquie), ainsi que l'Islande et, de manière plus hypothétique, la Suisse, devenant ainsi une Union à 36. Des partenariats privilégiés devraient se renforcer avec le voisinage est-européen (Russie, Ukraine, pays du Caucase) et les pays de la rive Sud de la Méditerranée, ces derniers prenant une importance stratégique croissante dans le cadre notamment de la lutte contre les menaces transverses.
- Le défi démographique : à l'échelle du continent, une recomposition interne est à prévoir, avec le probable dépassement de l'Allemagne par la France et le Royaume-Uni et la montée de la Pologne dans le groupe de tête. La primauté démographique serait cependant acquise à la Turquie dans l'hypothèse d'une adhésion de cette dernière à l'UE. Si les tendances actuelles venaient à se confirmer, la part de la population européenne en âge de travailler diminuerait significativement, entraînant des répercussions négatives au niveau économique. Ce déclin démographique pourrait être en partie enrayé par les flux migratoires, qui vont se poursuivre avec intensité (environ 80 M d'ici 40 ans). La gestion équilibrée de ces flux, ainsi que l'intégration des populations immigrées et issues de l'immigration constitueront un défi important.
- Le réchauffement climatique et le déplacement du centre de gravité des activités économiques et des flux migratoires européens vers le nord seront lourds de conséquences sur les équilibres entre les régions d'Europe et les pays méditerranéens, qui risquent d'être les plus affectés par les phénomènes climatiques extrêmes (tempêtes, inondations). Une nouvelle ligne de rupture pourrait se former entre le Sud et le Nord du continent, avec les ressources en eau comme critère. À cela s'ajoutent les perspectives d'exploitation des ressources fossiles de l'Arctique et l'ouverture des routes maritimes du Grand Nord liées à la fonte des glaces. Une progression du nombre de réfugiés climatiques venus d'Asie et d'Afrique est également prévisible.

L'Union européenne en mars 2012

- Membres
- Adhérents
- Candidats
- États dont l'UE a reconnu la « vocation » à devenir membre
- Membres de la zone euro
L'Estonie a rejoint la zone euro le 1^{er} janvier 2011.

- Membres de l'espace Schengen
- Les Açores (Portugal) qui sont hors cadrage font partie de l'espace Schengen.

Politique européenne de voisinage

- Accords signés
- Sans accords signés

Conseil de l'Europe

- Membres

Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan)

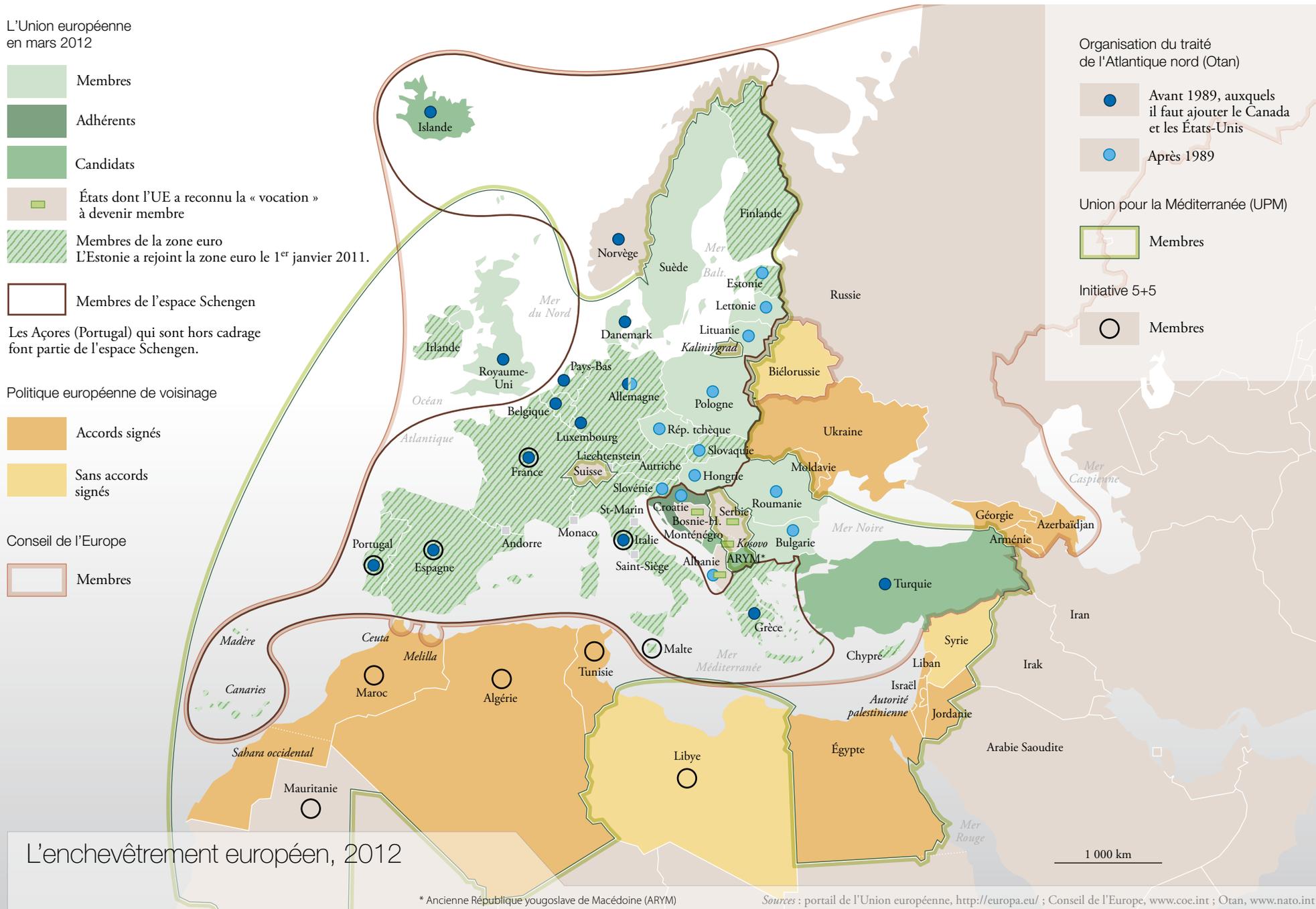
- Avant 1989, auxquels il faut ajouter le Canada et les États-Unis
- Après 1989

Union pour la Méditerranée (UPM)

- Membres

Initiative 5+5

- Membres



L'enchevêtrement européen, 2012

* Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM)

Sources : portail de l'Union européenne, <http://europa.eu/> ; Conseil de l'Europe, www.coe.int ; Otan, www.nato.int



INCERTITUDES

- Fragmentation de la solidarité européenne: l'incertitude économique et sociale pourrait conduire à un repli national et communautaire.
- Augmentation des tensions sociales du fait de la pression exercée par le vieillissement démographique sur le système de santé et de protection sociale.
- L'enjeu pour l'avenir de l'Union européenne: remettre le politique au cœur du projet européen. Face à la fragilisation prévisible du modèle économique européen, sédimentation de la construction européenne, l'Europe ne pourra préserver sa stabilité que si elle surmonte ses travers bureaucratiques actuels et consolide son projet politique. L'Union européenne devrait devenir un réel multiplicateur de puissance et non une caisse de résonance des intérêts nationaux. Moins que la question du modèle institutionnel (fédéral ou supranational), l'enjeu est de permettre aux États membres de préserver leurs intérêts de sécurité grâce à l'outil européen. Si l'intégration européenne en matière de sécurité intérieure devait continuer de se renforcer, la capacité de l'Union européenne à mieux gérer son environnement immédiat (voisinage Sud, voisinage oriental) sera un enjeu de premier ordre pour garantir notamment la sécurité de ses approvisionnements et tirer avantage des flux migratoires, nécessaires à sa croissance, mais potentiellement déstabilisants. Pour ce faire, l'Union européenne devra impérativement clarifier ses relations avec la Russie et mettre en place, sur la base de solidarités régionales renforcées, des partenariats stratégiques avec les différentes composantes de son voisinage qui aillent au-delà de la diplomatie du chéquier et du micromanagement de projets.



RUPTURE

Éclatement du modèle européen: face à l'absence croissante de convergence des intérêts politiques européens, si le mécanisme européen de stabilité récemment adopté ne produisait pas les effets escomptés, la persistance de l'essoufflement économique fragiliserait les deux piliers de l'Union que sont le marché intérieur et la monnaie unique. Cela minerait le consensus autour du modèle européen basé sur le maintien de l'équilibre entre préoccupations sociales et marchés. À terme, l'idée d'une Europe politique intégrée pourrait être fragilisée.

⇒ CONSÉQUENCES POUR LA DÉFENSE

- À court terme, le principal écueil réside dans le risque de voir s'accroître l'écart entre les attentes placées dans la PSDC et les capacités et ressources opérationnelles effectivement mobilisables par l'UE. Une trop grande discordance, couplée aux effets de difficultés économiques et budgétaires, pourrait favoriser un repli national des États membres. Pour éviter cette dérive, le projet de défense européenne devrait se recentrer sur les intérêts de défense et de sécurité immédiats des États membres. La logique transverse introduite par le traité de Lisbonne (disparition des piliers, clause de solidarité en cas d'attaque terroriste ou de catastrophe naturelle) le permet. Elle ouvre la voie à une coordination accrue des moyens militaires des États membres au service de la protection du territoire européen, tant dans le cadre du mécanisme de protection civile que dans celui de l'espace « justice, liberté et sécurité » et permet de préfigurer des opérations sur le territoire européen, par définition davantage susceptibles d'emporter les opinions

publiques. Au-delà, la sécurité des approvisionnements et la protection des infrastructures critiques sont d'autres points d'application pour la politique européenne de sécurité et de défense commune à explorer.

- Alors que les répercussions de la crise sur les budgets de défense nationaux sont d'ores et déjà considérables et vont rapidement entraîner l'abandon de capacités au niveau des États membres, la préservation de l'industrie de défense européenne et de ses 300 000 emplois constituera un défi de tout premier ordre. Sans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie commune et la reconnaissance progressive d'une préférence communautaire dans ce domaine, il faut s'attendre à un décrochage technologique européen, entraînant des pertes quasi irréversibles de compétences.



Vigipirate Calais aux abords
de l'Eurotunnel,
6 décembre 2010

ZOÉ BONCOURRE/SIRPA TERRE

3 L'Afrique en marche ?

Repères :

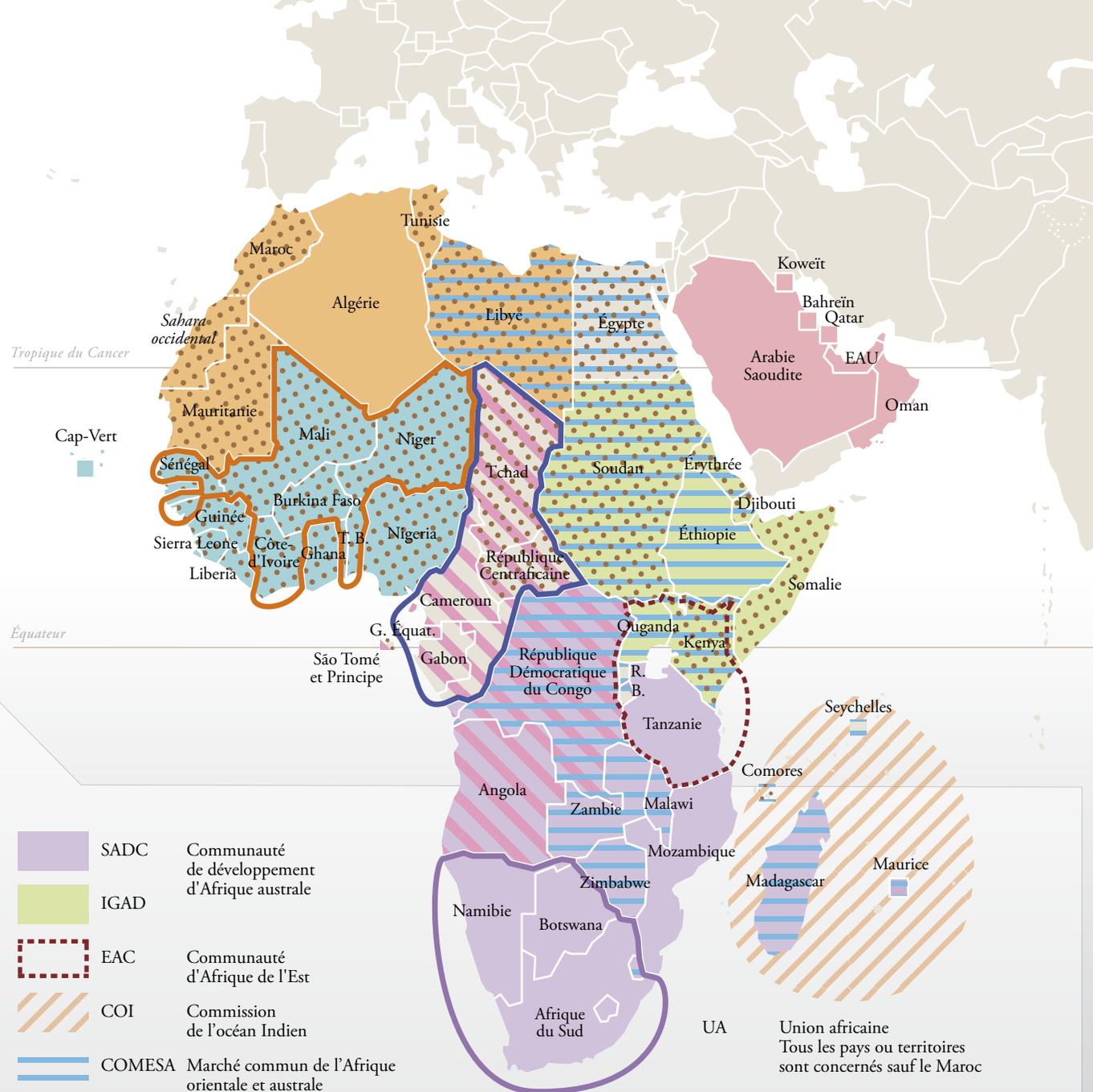
- 2040 : population multipliée par deux, dont 60 % d'urbains.
- 2050 : près de 2 Md d'habitants (Afrique subsaharienne).

Tendances lourdes

- Vingt ans après la fin de la guerre froide, le continent devrait continuer à voir son importance géopolitique s'accroître dans les prochaines décennies sous l'effet de la concurrence économique et sécuritaire (crises et conflits, terrorisme, approvisionnement en matières premières) croissante entre puissances émergentes du « Sud » (Chine, Inde, Brésil) et puissances en déclin relatif (États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie). Néanmoins, les sous-régions d'Afrique pourraient évoluer distinctement en fonction de leur environnement extérieur (systèmes Corne/péninsule arabe, Sahel/Maghreb/Europe, Afrique de l'Est/sous-continent indien...).
- Des crises dites « identitaires », fruit de l'instrumentalisation de catégories communautaires par certains acteurs politiques et économiques (partage du pouvoir et des richesses), pourront encore survenir. Le fondamentalisme, voire le radicalisme, religieux, tant musulman que chrétien, pourrait progresser, en l'absence de perspective d'intégration économique et politique des populations les plus pauvres et, surtout, des jeunes. Parallèlement – et paradoxalement – les sentiments nationalistes et/ou panafricains pourraient se développer, parfois au détriment des intérêts occidentaux.
- Du point de vue économique, l'exode rural, en permettant le développement d'un individualisme « citadin », devrait favoriser la généralisation de l'esprit capitaliste contemporain (épargne, investissement) au détriment des solidarités communautaires. Les industries de transformation devraient demeurer marginales, particulièrement dans les régions enclavées. Même en cas de déclin de l'extraction pétrolière, la logique de rente risque de se perpétuer à travers d'autres matières premières. De fortes disparités économiques entre sous-régions et entre pays devraient perdurer ou s'accroître. L'insertion dans la mondialisation économique restera très disparate.
- Politiquement, la tendance à l'ouverture des sociétés devrait s'amplifier avec l'émergence de sociétés civiles mieux organisées et informées, mais aller de pair avec une plus grande corruption. Cette évolution demeurera fragile (affrontements intercommunautaires, ruptures constitutionnelles/institutionnelles) et pourrait régresser dans les pays où l'État est faible. Les régimes politiques devraient rester, en règle générale, des démocraties formelles de nature patrimoniale, malgré l'émergence de contre-pouvoirs (société civile, presse, syndicats). Le développement de classes moyennes sera à cet égard un facteur déterminant d'évolution des systèmes politiques.

Ensembles régionaux africains à vocation économique, septembre 2012

- | | | | | | |
|---|---------|--|---|--------|--|
|  | UMA | Union du Maghreb arabe |  | SADC | Communauté de développement d'Afrique australe |
|  | CEDEAO | Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest |  | IGAD | |
|  | CEN-SAD | Communauté des États sahélo-sahariens |  | EAC | Communauté d'Afrique de l'Est |
|  | UEMOA | Union économique et monétaire ouest-africaine |  | COI | Commission de l'océan Indien |
|  | CEMAC | Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale |  | COMESA | Marché commun de l'Afrique orientale et australe |
|  | CEEAC | Communauté économique des États d'Afrique centrale |  | CCG | Conseil de coopération du Golfe |
|  | SACU | Union douanière d'Afrique australe | | | |



UA
Union africaine
Tous les pays ou territoires
sont concernés sauf le Maroc

Sources : www.maghrebarabe.org, www.ecowas.int,
www.cen-sad.org, www.uemoa.int, www.ceeac-ecceac.org,
www.sadc.int, www.eac.int, www.coi-ioc.org, www.comesa.int, www.gcc-sg.org

Atelier de cartographie de Sciences Po - 2012

Approches régionales

- D'ici 2040, le continent sera engagé plus avant dans sa transition démographique, malgré le maintien de fortes disparités régionales (bien engagée pour l'Afrique australe, moins avancée au Sahel). L'accès des femmes à l'éducation sera un facteur clé de ce processus. La pandémie du VIH-sida devrait continuer à raccourcir l'espérance de vie, tandis que le recul du paludisme tendra à l'allonger.
- Le mouvement d'urbanisation du continent se confirmera. 60 % de la population du continent devraient vivre en agglomération vers 2040. Cette urbanisation posera des défis sanitaires, politiques et sociaux majeurs : propagation des pandémies, contrôle des autorités et fourniture de services publics, redéfinition des rapports sociaux au détriment des traditions communautaires.
- Le modèle agricole dominant devrait rester celui des cultures vivrières, avec une avancée de l'agriculture intensive. Les questions agricole et foncière seront néanmoins structurantes à de nombreux égards. La location de terres à des puissances extracontinentales, actuellement en plein essor, pourrait provoquer de graves crises économiques, sociales et, *in fine*, politiques.
- Parallèlement à ces évolutions, le réchauffement climatique global et la croissance de l'empreinte écologique humaine devraient affecter l'hydrographie continentale : baisse du niveau des principaux fleuves et du lac Tchad, désertification croissante de certaines zones de la bande sahélienne, risque d'immersion de villes côtières (Nouakchott) et d'îles (Seychelles) à la suite de la montée du niveau des océans. À terme, la dégradation de ces environnements pourrait provoquer d'importants mouvements humains aux conséquences politiques et sécuritaires crisogènes. Aussi, l'adoption de politiques agricoles adaptées à ces défis sera cruciale pour fixer les populations.

RUPTURES

- Une extension généralisée en Afrique subsaharienne des poussées démocratiques arabes paraît peu probable. Si certains éléments structurels (alternance bloquée, jeunesse diplômée au chômage, marginalisation d'une partie de l'armée) peuvent constituer un terreau favorable à un soulèvement populaire, plusieurs caractéristiques limitent de fait les évolutions politiques en Afrique à court et à moyen terme : l'absence de classe moyenne, les divisions identitaires et la faible institutionnalisation de l'État, notamment. Seuls quelques pays, dans lesquels une société civile solide, produit de l'histoire locale (syndicats, églises, chefferies traditionnelles), fait face à un État fort ou à un pouvoir bloqué, sont susceptibles de suivre la voie arabe, si certaines circonstances sont réunies (crise économique, élection grossièrement truquée...).
- La remise en cause des frontières actuelles pourrait aboutir à la création de nouveaux États ou à des redécoupages plus ou moins violents (Sud-Soudan, Somalie...). La rupture du tabou de l'intangibilité des frontières pourrait avoir des effets en cascade sur l'ensemble du continent, voire au-delà.
- Des catastrophes écologiques majeures liées aux premiers effets du changement climatique, notamment dans les zones les plus fragiles, pourraient déboucher sur de vastes mouvements de populations, intra et intercontinentaux, sources de déstabilisation majeure.
- L'extinction du paludisme et le plein accès des populations aux traitements contre le VIH-sida, en particulier en Afrique australe, auraient un impact positif sur la dynamique économique et sociale du continent.



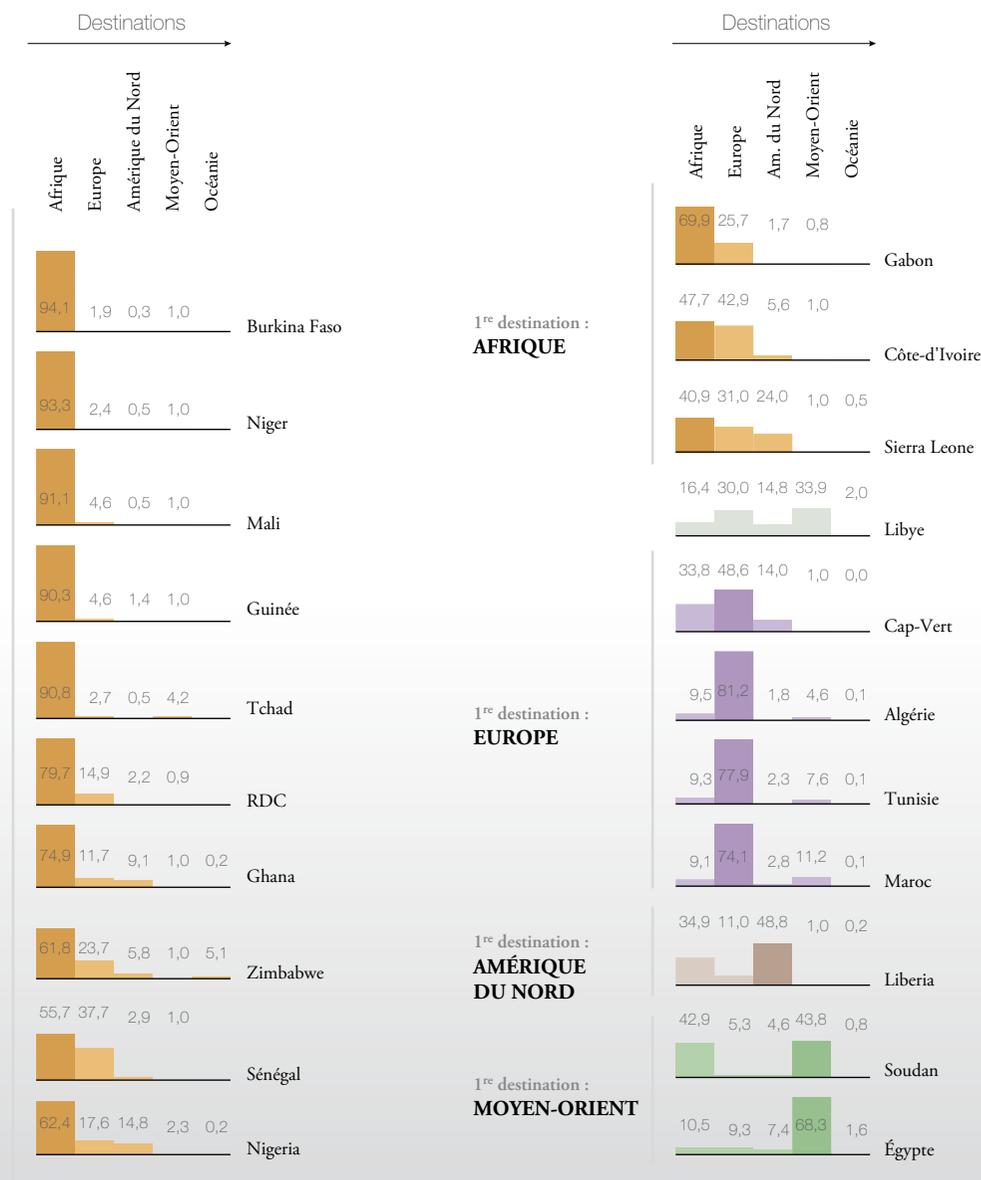
INCERTITUDES

- Résultant de l'incapacité des États à contrôler leur territoire, la multiplication et l'extension des « zones grises », concentrant groupes criminels organisés (trafiquants, terroristes) et groupes rebelles, pourraient nécessiter des interventions occidentales auxquelles des pays européens, et la France en particulier, pourraient être amenés à participer.
- L'amoindrissement de la part relative de l'Europe en tant que principal fournisseur d'aide publique au développement est susceptible d'affecter le tropisme européen des pays d'Afrique subsaharienne au profit des puissances émergentes majeures.
- La multiplication des crises alimentaires générées par la volatilité des cours des matières premières pourrait, à relativement court terme, déboucher sur de nouvelles émeutes relatives à la vie chère, susceptibles d'avoir des conséquences sur la sécurité et la stabilité de certains pays.

➔ CONSÉQUENCES POUR LA DÉFENSE

L'Afrique restera une zone de convoitises et de confrontations potentielles et une zone d'intérêt stratégique prioritaire pour la France. Le creusement des inégalités et l'instrumentalisation identitaire, en particulier dans des États fragiles, pourraient favoriser le développement de l'islamisme radical et de la menace terroriste (Sahel, Corne), dont la France constituera une cible particulière.

- Le renouvellement des accords de défense avec plusieurs partenaires africains confère à la France des responsabilités particulières en matière d'assistance, appelées à s'inscrire dans la durée.
- La présence de nombreux ressortissants français dans les villes, dans un contexte de forte insécurité, devrait renforcer la nécessité de disposer de capacités d'évacuation adaptées. Celles-ci devront de plus en plus être coordonnées au niveau international et avec les acteurs locaux, notamment privés.
- La France continuera d'accompagner les organisations continentales et sous-régionales africaines dans le développement des instruments de sécurité collective, en privilégiant les cadres multilatéraux (UE, Onu, etc.).
- L'insuffisance probablement persistante des instruments de sécurité collectifs placés sous l'égide de l'Union africaine, quels qu'en soient les progrès en termes capacitaires, renforcera le besoin de politiques globales alliant sécurité, développement et gouvernance selon des axes bilatéraux et multilatéraux *ad hoc* et la mise en place de partenariats régionaux efficaces.
- Le développement de capacités européennes de prévention des conflits, auxquelles la France participe, constitue un enjeu majeur apte à répondre, dans une certaine mesure, au risque de multiplication des « zones grises », susceptibles de porter atteinte aux intérêts européens (terrorisme, trafics illégaux, etc.).



Destinations principales des migrants africains, 2007

Estimations en % du total d'émigrants par pays d'origine

Sources : Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, Global Migrant Origin Database Updated March 2007, Washington (D.C.), Banque mondiale et Brighton, université du Sussex, www.migrationdrc.org

4 Un Moyen-Orient durablement sous tension

Zones concernées :

Afrique du Nord, Proche-Orient et Moyen-Orient.

Repères :

- **Population de 600 M de personnes à l'horizon 2050 (contre 360 M en 2010).**
- **Part des jeunes de moins de 20 ans : entre 20 % et 30 % en 2050 (contre 35 % à 50 % en 2010).**
- **Le Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCEAG), l'Iran et l'Irak concentrent aujourd'hui 65 % des réserves mondiales de pétrole et 47 % de gaz.**

Tendances lourdes

- La majorité des pays de la zone ont entamé leur transition démographique (Tunisie, Liban et Iran, l'âge moyen se situera en 2025 autour de 40 ans). Comme on a pu le constater en Tunisie, cette situation influe sur le marché du travail et sur la stabilité sociale (désagrégation des liens sociaux et culturels) affectant plus particulièrement les pays dont le revenu par habitant est le plus bas et la population la plus jeune (Égypte, Yémen, Palestine, Syrie, Algérie et Maroc).
- La pérennité de pouvoirs autocratiques et vieillissants en place depuis des décennies a été radicalement remise en cause, à la faveur des « révolutions » tunisienne et égyptienne et des mouvements de contestation qui ont suivi à l'échelle de toute la région (« printemps arabe »). Il devrait en résulter de nouvelles dynamiques participatives (plus inclusives) et de nouveaux types de gouvernance en vue de bâtir un monde arabe plus démocratique, dans lequel le rôle de l'islam politique sera déterminant.
- Par ailleurs, les bouleversements géopolitiques en cours devraient avoir une incidence majeure sur de nouveaux équilibres régionaux (émergence potentielle d'un Maghreb plus unifié, densification des relations entre les États du CCEAG).
- Poids géopolitique de la zone : la zone Afrique du Nord – Moyen-Orient (ANMO) continuera à abriter des crises complexes et durables (Proche Orient, Iran).
- La potentielle accession de l'Iran à l'arme nucléaire constitue le défi stratégique numéro un pour l'avenir du Moyen-Orient, car susceptible d'aggraver les conflits en suscitant une cascade de crises de prolifération nucléaire, qui pourrait modifier la donne stratégique régionale. Le contexte stratégique régional restera marqué par la présence des États-Unis, et de plus en plus par celle de la Chine, du fait des enjeux sécuritaires et énergétiques, tandis que l'influence des puissances européennes pourrait se réduire
- Le conflit israélo-palestinien, faute d'un règlement acceptable par les parties concernées, risque de rester de manière durable l'abcès de fixation des tensions régionales.
- Géopolitique régionale : Le poids des acteurs régionaux émergents que sont la Turquie, Israël et l'Iran – nucléarisés ou non – sera beaucoup plus déterminant, et ce au détriment des puissances arabes (en particulier Égypte et Arabie Saoudite).



- Problématique de l'eau : la surexploitation des sources d'eau potable (lacs, nappes phréatiques) est de nature à faire éclater des crises de pénurie (Yémen) dans une région d'ores et déjà soumise à un stress hydrique élevé. Les disparités et la dépendance en eau de certains pays vis-à-vis de leur voisin (Nil, Euphrate, Jourdain...) pourraient susciter de fortes tensions, voire des conflits. Pour les riches pays du Golfe, la carence en eau douce est compensée par leurs ressources énergétiques (pétrole et gaz) générant une rente, elle-même dispensatrice d'une manne financière considérable investie dans des fonds souverains qui permettent d'assurer l'après-pétrole (usines de dessalinisation de l'eau de mer, projets de centrales nucléaires).
- Dissymétrie économique régionale : alors que le PIB du CCEAG devrait atteindre, en 2020, deux trillions de dollars américains, le Yémen et la Palestine restent parmi les territoires les plus pauvres au monde, tandis que la Jordanie, le Liban et l'Égypte dépendront davantage de l'assistance étrangère.

Incertitudes et ruptures envisageables concernant les évolutions politiques intérieures



RUPTURES

- La capacité de résilience de la plupart des régimes de la région ne pourra pas continuer à fonctionner dans des systèmes étatiques autoritaires, avec un déficit de légitimité et de fortes disparités sociales, comme l'a illustré l'onde de choc subie par la région après la chute du président tunisien Ben Ali et celle du président égyptien Moubarak.
- L'onde de choc de la « révolution tunisienne » sur l'ensemble de la région est d'ores et déjà avérée et continuera de produire des effets, non encore mesurables, sur le long terme. En effet, la dynamique du Printemps arabe peut être appréciée comme :
 - un mouvement irréversible (le retour à un *statu quo ante* apparaît désormais impossible),
 - un mouvement non linéaire (chaque étape crée une nouvelle dynamique qui influe considérablement sur la poursuite des événements),
 - un mouvement révélateur d'une identité arabe fortement morcelée (chaque pays pourrait évoluer vers un modèle politique spécifique).



INCERTITUDES

- Sur le plan politique interne, l'enjeu majeur des prochaines années sera donc bien celui d'une transformation démocratique comme possible alternative au schéma binaire traditionnel, qui présenterait l'autocratie comme seul rempart à l'islamisme radical.
- Les incertitudes demeurent en outre dans des configurations où la déficience structurelle de l'État se double de profondes divisions du corps social (fragmenté en communautés, clans, tribus...), héritage de guerres passées et de l'absence de politique de réconciliation (Syrie, Yémen, Irak, Liban, Palestine).
- Le rôle des forces armées et de sécurité dans le processus démocratique en cours sera déterminant. Dans certains pays, la remise en cause de leur rôle central dans le fonctionnement de l'état pourrait générer des crises politiques récurrentes.

Incertitudes et ruptures envisageables au niveau régional



INCERTITUDES

- Alors que l'influence américaine est en déclin relatif au Moyen-Orient, les hésitations de l'administration sur les dossiers régionaux (impasse des négociations israélo-palestiniennes, politique d'engagement ambiguë envers l'Iran, positions mitigées entre distanciation à l'égard des dirigeants autocrates en déclin et tentatives de préserver la stabilité) sont créatrices d'incertitudes pour l'ensemble de la région. La réaction de l'administration américaine à la suite du soulèvement égyptien non anticipé en janvier 2011 (distanciation à l'égard du président Moubarak, implication directe dans les négociations pour l'après-Moubarak) pourrait avoir des conséquences durables dans la perte de confiance des régimes alliés de Washington, notamment dans le Golfe et en Israël, en la fiabilité de l'allié américain. L'ensemble de la politique américaine dans la zone ANMO, voire « la marque de fabrique occidentale » aujourd'hui perçue comme néo-orientaliste, sinon néocoloniale dans son appréhension frileuse des vellétés d'émancipation des populations au Moyen-Orient, pourraient s'avérer de plus en plus en décalage avec la géopolitique régionale.



RUPTURE

- Face à des États non arabes dominants, le monde arabe reste divisé, mais milite néanmoins d'une seule voix pour la dénucléarisation de la zone. La réponse américaine pourrait introduire un processus de rupture : les États arabes pourraient chercher d'autres soutiens auprès des grands émergents (Chine, Inde, voire Brésil ou Turquie), suscitant des incertitudes quant à l'avenir stratégique de la zone ANMO.

→ CONSÉQUENCES POUR LA DÉFENSE

- Du fait de sa dépendance énergétique croissante, l'Europe a un intérêt stratégique majeur à contribuer au maintien de la sécurité et de la stabilité de la région ANMO et ne pourrait rester à l'écart des turbulences ou des conflits qui pourraient y survenir. La France et partenaires restent en conséquence des acteurs impliqués, mais dont le poids réel dépendra de leur capacité à coordonner leur action politique, économique et militaire vis-à-vis de la région.
- Engagée durablement à titre bilatéral dans la région, en particulier dans le Golfe (accords de défense, base d'Abou Dhabi), la France conservera des responsabilités particulières.

5 Russie, Europe orientale, Caucase et Asie centrale : puissance et fragmentation des territoires

Zones concernées :

Europe orientale : Ukraine, Moldavie, Biélorussie.

Caucase et Asie centrale : Tadjikistan, Kirghizstan, Ouzbékistan.

Repères :

- **Russie : premier exportateur de gaz naturel, elle fournit environ 25 % du gaz européen, part qui pourrait s'élever jusqu'à 60 % des importations européennes en 2030. Elle envisage de doubler ses exportations de gaz à l'horizon 2030.**

- **Russie, Azerbaïdjan et Kazakhstan : 15 % de la production mondiale et 10 % des réserves de pétrole.**

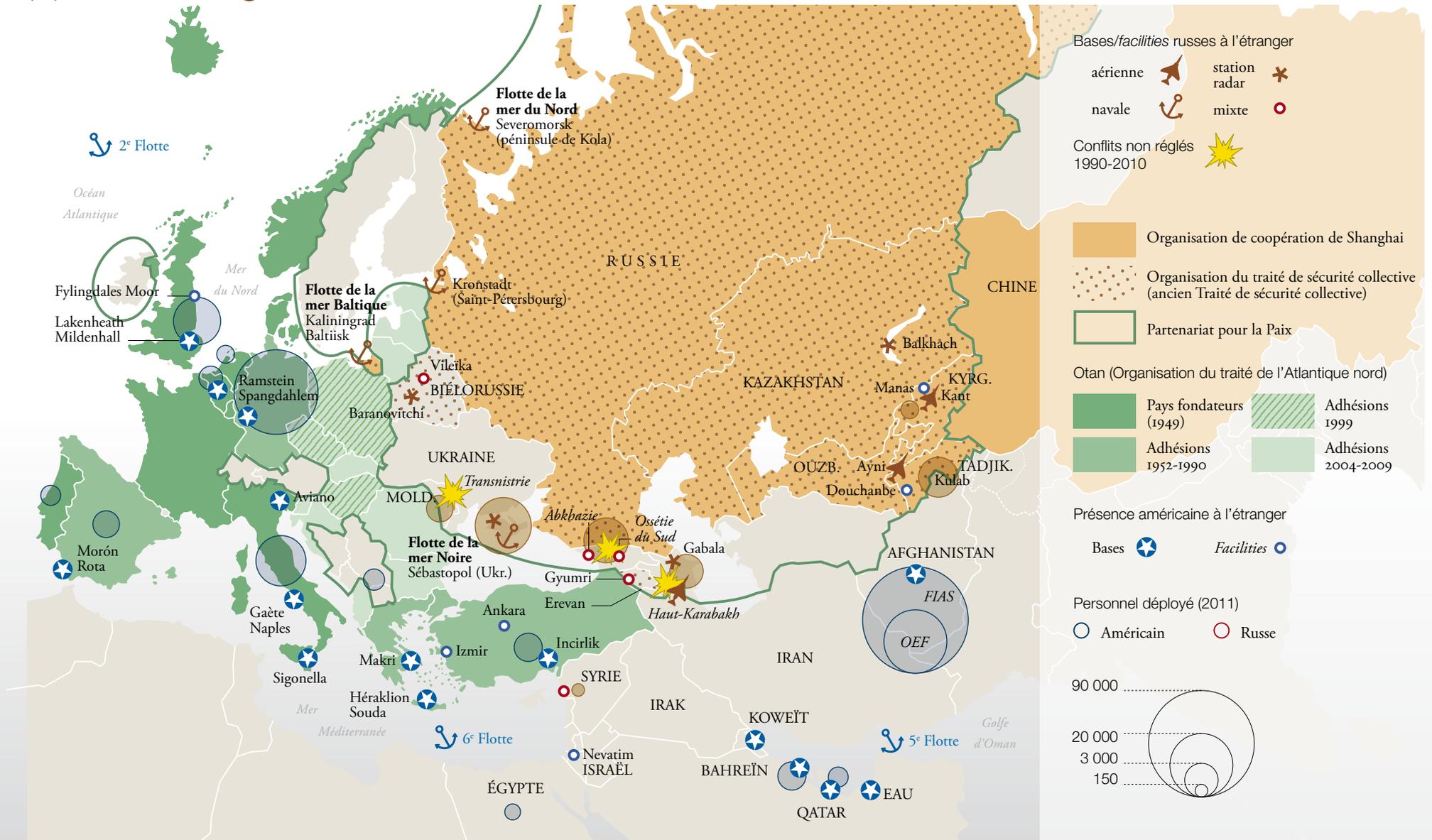
Tendances lourdes

- Les indicateurs démographiques, au rouge depuis de nombreuses années, témoignent d'un important mouvement de dépopulation, affectant en particulier la Russie, l'Ukraine et les pays du Caucase. D'ici à 2050, la population de la Russie pourrait diminuer de plus de 12 % et totaliser 126 M de personnes, tandis que la population de l'Ukraine connaîtrait une diminution de 21 %. Cette dépopulation ne pourra être compensée que par d'importants flux migratoires, dont la gestion s'avère difficile pour la plupart des pays de la région, notamment en raison de la montée des sentiments nationalistes. Aujourd'hui significatifs, les flux migratoires en provenance d'Asie centrale (Tadjikistan, Kirghizstan, Ouzbékistan) et à destination de la Russie devraient s'accroître.

- Le sous-développement économique reste un handicap majeur à une croissance stable et durable pour les pays de la zone. Le rythme de la croissance pourra difficilement être progressif et sera marqué par des coups d'accélérateur. Dans l'ensemble, les différents pays devraient rester très imparfaitement intégrés à l'environnement mondial et européen devenu plus concurrentiel. Néanmoins, les échanges commerciaux et les partenariats internationaux (avec l'UE, les États-Unis, les pays d'Asie, en particulier la Chine) offrent de possibles solutions d'amélioration. La modernisation en profondeur des sphères politique et économique aura un coût politique et social élevé, que les régimes en place auront du mal à assumer.

- À la périphérie de la Russie, issus de l'effondrement de l'URSS, de nombreux régimes sont restés autoritaires et fortement corrompus. Ces situations sont susceptibles de créer d'importantes instabilités et de conduire au renversement, parfois violent, de ces régimes. L'institutionnalisation du phénomène mafieux et la prolifération des trafics (drogues), en provenance d'Afghanistan notamment, devraient peser durablement sur la capacité des États d'Asie centrale à se réformer.
 - Outre les inégalités sociales croissantes, les disparités territoriales continuent à se creuser entre provinces en Russie même, entre le centre et les périphéries en Asie centrale. La fragmentation des territoires est appelée à se renforcer durant la prochaine décennie.
 - Les nationalismes pourraient s'exacerber face à la volonté de Moscou de préserver une zone d'influence privilégiée dans l'espace post-soviétique, au sein duquel la dimension énergétique devrait s'affirmer. Dans cette zone, des conflits interétatiques ou des déstabilisations internes sont envisageables.
 - Le développement des ressources de la mer Caspienne et dans la région arctique se poursuivra dans un environnement instable, rendant coûteuses et techniquement difficiles l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz et la mise en place de nouveaux tracés. À terme néanmoins, la Russie devrait perdre du terrain au profit de nouveaux acteurs. Au-delà des pays asiatiques et notamment de la Chine, l'Iran ou la Turquie pourraient également chercher à tirer leur épingle du jeu caspien. L'intérêt de l'UE pour les ressources gazières de la région (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Turkménistan) devrait demeurer, renforcé par la volonté de l'UE de diversifier ses sources d'approvisionnement.
 - Les pays de la zone ne formeront pas un ensemble régional uni et cohérent. Au contraire, la gestion des ressources pourrait générer des conflits (accès aux ressources de l'espace caspien ou à l'eau en Asie centrale), ainsi que des conflits internes.
 - Au plan militaire, les leviers d'influence de la Russie et, dans une moindre mesure, de l'Ukraine dépendront pour beaucoup de la capacité des autorités à :
 - ouvrir aux investissements étrangers les secteurs considérés comme stratégiques afin de réduire le retard technologique ;
 - moderniser en profondeur les forces armées en constituant des corps expéditionnaires projetables.
- Aussi, le processus de modernisation des armées en Russie reste incertain, tant il a été enclenché tardivement avec des défis multiformes à relever. Il ne pourra être mené à terme sans d'énormes investissements et des restructurations de grande ampleur.

Approches régionales



La Russie et les structures régionales de sécurité

Sources : IISS, *The Military Balance 2011*, Routledge, 2011 ; Otan, www.nato.int et Délégation aux Affaires stratégiques, 2012



INCERTITUDES

- La question se pose de la capacité des pays de la zone, à commencer par la Russie, à conjurer la « malédiction » des hydrocarbures et des ressources minérales, qui entretiennent un système rentier et exacerbent les rivalités pour l'accès aux ressources. Si la Russie relève ce défi et établit un état de droit, les relations avec les États européens s'en trouveraient profondément transformées.
- L'émergence de mouvements de protestation sur le modèle des « révolutions de couleur » (Ukraine, Géorgie) reste incertaine à court terme dans les pays de la zone. Cependant, à défaut de partis d'opposition solides, l'outil Internet et les réseaux sociaux qui s'y développent ne doivent pas être sous-estimés pour la structuration de tels mouvements. Les révolutions du monde arabe ont montré la capacité de sociétés longtemps mises sous tutelle à renverser des régimes autoritaires. Sous l'effet conjugué de l'urbanisation, de l'accès aux médias, de l'élévation du niveau d'éducation et de l'extinction de la génération de responsables post-soviétiques, plusieurs pays d'Asie centrale et du Caucase pourraient ainsi, à l'horizon des trente ans, connaître des révoltes populaires sans que celles-ci aboutissent nécessairement à l'instauration de gouvernements démocratiques.
- La question reste posée de la capacité de la Russie à gérer les espaces non russes de son vaste territoire, en particulier dans le Caucase, alors que se développent un nationalisme pan-russe de plus en plus fort ainsi que des sentiments identitaires dans les espaces de culture islamique.
- Conséquence de la rupture démographique russe, les difficultés rencontrées par la conscription pourraient conduire à son abandon et à une professionnalisation de ses forces armées. Une telle dynamique pourrait réellement enclencher une modernisation de l'appareil de défense russe et favoriser la création de nouvelles capacités d'intervention extérieure, à la périphérie de la Russie, notamment.



RUPTURE

La Chine pourrait devenir le principal partenaire économique – puis politique – des pays d'Asie centrale, tandis qu'en Europe orientale, l'Ukraine et la Biélorussie pourraient, à la faveur du développement d'une politique orientale de l'Allemagne renouvelée, engager ou réengager, à terme, un rapprochement de fond avec l'Union européenne. Dans ces conditions, le sentiment d'encerclement et d'affaiblissement de son influence pourrait croître en Russie et provoquer des réactions politiques brutales.

⇒ CONSÉQUENCES POUR LA DÉFENSE

- Une modernisation de l'économie et une normalisation politique favoriseraient l'approfondissement de la coopération avec la Russie, et le développement d'actions communes en matière de sécurité internationale et de coopération industrielle.
- Le développement du sentiment russe d'isolement international, nourri par la présence de la Chine en Asie centrale et les mouvements centrifuges en Ukraine et en Biélorussie, risquerait de maintenir sur la durée une relation difficile de la Russie avec son environnement, y compris avec les pays de l'Union européenne.
- La relation bilatérale de défense de la France avec les pays d'Asie centrale ne devrait pas connaître d'évolution significative à moyen/long terme. Les questions de sécurité non traditionnelles devraient en revanche faire l'objet d'une attention plus importante au regard des enjeux qui se posent aux pays d'Asie centrale dans les prochaines décennies (changements de régime, prolifération des trafics, problématiques énergétiques, ressources hydriques, etc.).

6 L'Asie, enjeu de puissance

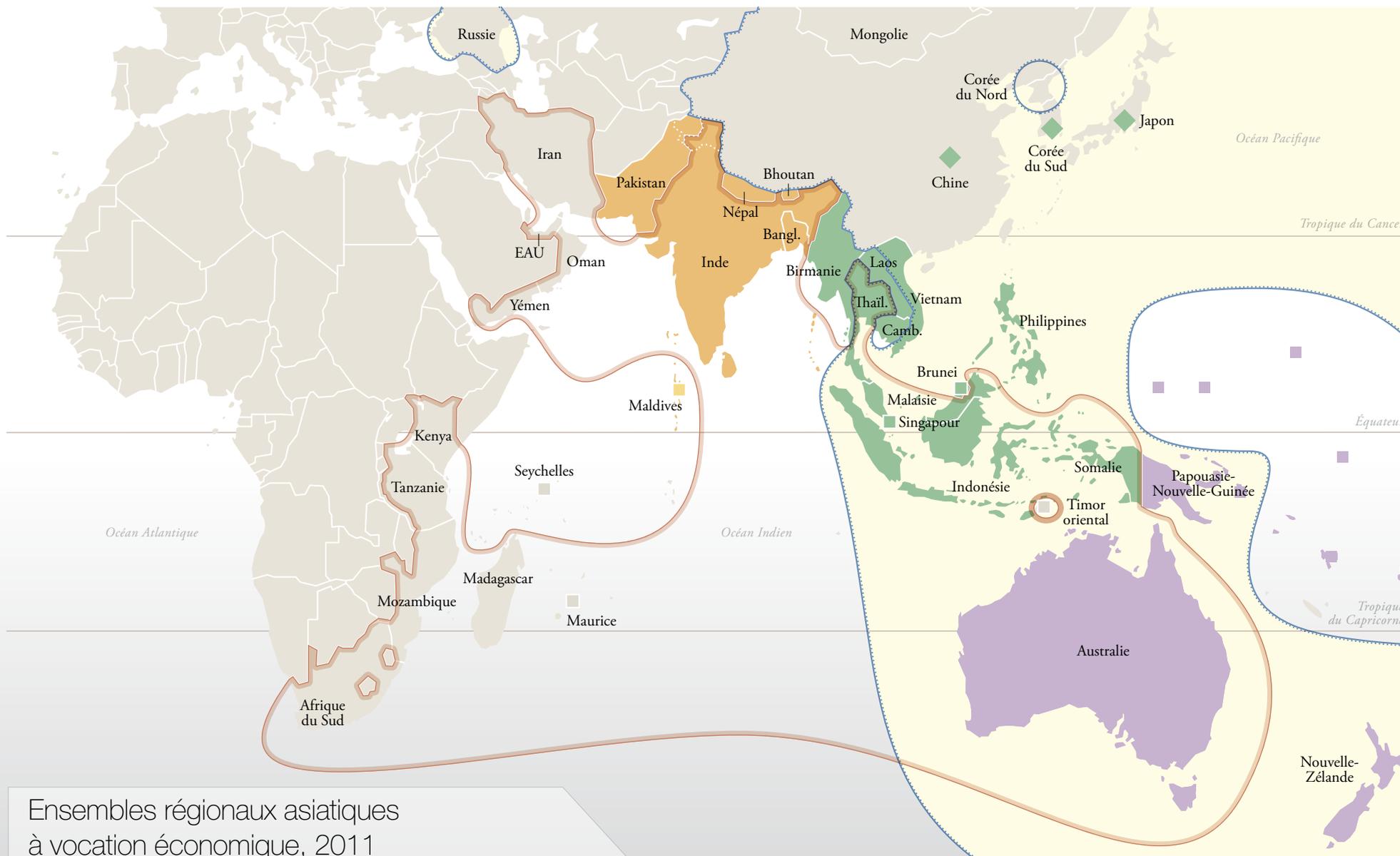
Repères :

- **À l'horizon 2040 : Chine 1^{re} économie mondiale, Inde 2^e économie mondiale (PPA).**
- **En 2040 : 60 % de la population mondiale pour 30 % du territoire mondial.**
- **En 2040, la population urbaine asiatique sera plus de 4 fois supérieure aux populations urbaines nord-américaine et européenne réunies. Chine et Inde compteront à elles seules plus de 700 M d'urbains.**

Tendances lourdes

- La Chine et l'Inde, principales puissances de la région, conforteront leurs capacités d'action et leur ambition à l'échelle internationale. Cette tendance de fond devra cependant tenir compte de l'émergence de nouveaux pôles régionaux avec une Corée hypothétiquement réunifiée, une Indonésie en forte croissance et désireuse d'affirmer son statut de puissance globale et son modèle de développement au monde musulman. Le Japon, quant à lui, affichera un déclin relatif. Résolument tournés vers les marchés porteurs d'Asie, les pays d'Asie centrale devraient chercher à renforcer leurs partenariats avec la Chine et l'Inde notamment.
- Alors que le risque de conflits interétatiques restera limité dans une grande partie du monde, l'Asie devrait demeurer marquée par la possibilité de conflits classiques majeurs, qui pourraient affecter profondément la stabilité internationale. Dans ce contexte, les tentatives de création d'une architecture de sécurité régionale susceptible de prévenir et de résoudre les conflits seront à la fois critiques et particulièrement difficiles à concrétiser, notamment en raison de l'exacerbation de sentiments nationalistes et de la difficulté structurelle à résoudre pacifiquement les nombreux différends qui les opposent.

- D'une part, l'Asie reste une zone de conflits potentiels à moyen, voire court terme : persistance des contentieux territoriaux entre puissances régionales (différents territoriaux en mer de Chine orientale et méridionale, Cachemire, frontières sino-indienne et afghano-pakistanaise), débordement de la crise iranienne en Asie centrale et du Sud, instabilité de la péninsule coréenne, éventuelle évolution indépendantiste de Taiwan. Ces situations d'instabilité sont en outre susceptibles de connaître des paliers de dégradations successives à moyen terme (extension possible du radicalisme islamiste de l'Asie du Sud vers l'Asie centrale, montée en puissance de la flotte de guerre chinoise, exacerbation des tensions et multiplication des incidents en mers de Chine méridionale et orientale, effondrement de la Corée du Nord, dégradation des relations sino-américaines). Une confrontation entre la Chine et l'Inde ne peut être exclue.
- D'autre part, le rôle et le positionnement des États-Unis dans la région – à travers un renforcement de leurs alliances traditionnelles et l'ouverture vers de nouveaux partenariats ou, au contraire, un désengagement progressif de la région – sont l'élément majeur qui déterminera l'avenir des relations interétatiques en Asie.



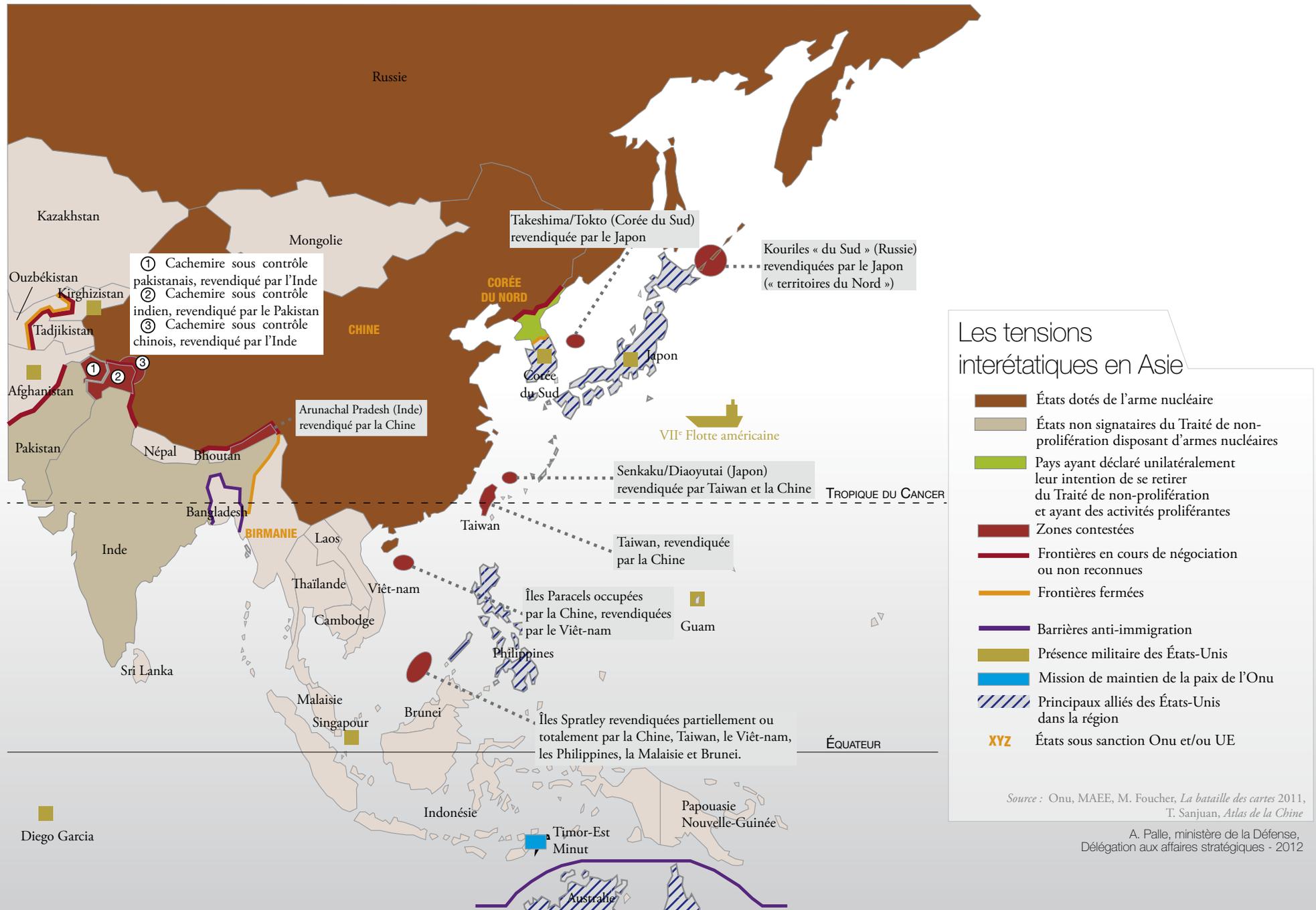
Ensembles régionaux asiatiques à vocation économique, 2011

- | | | | | | | | | |
|---|-----------|--|---|-------|---|---|---------|---|
|  | ASEAN | Association des nations de l'Asie du Sud-Est |  | ASACR | Association sud-asiatique pour la coopération régionale |  | IOR-ARC | Association de coopération régionale des pays riverains de l'océan Indien |
|  | ASEAN + 3 | |  | FIP | Forum des îles du Pacifique |  | APEC | Coopération économique pour l'Asie-Pacifique |

Sources : www.aseansec.org, www.apec.org, www.saarc-sec.org, www.forumsec.org, www.iorarc.org

Atelier de cartographie de Sciences Po - 2012

Approches régionales



① Cachemire sous contrôle pakistanais, revendiqué par l'Inde
 ② Cachemire sous contrôle indien, revendiqué par le Pakistan
 ③ Cachemire sous contrôle chinois, revendiqué par l'Inde

Takeshima/Tokto (Corée du Sud) revendiquée par le Japon

Kouriles « du Sud » (Russie) revendiquées par le Japon (« territoires du Nord »)

Arunachal Pradesh (Inde) revendiqué par la Chine

Senkaku/Diaoyutai (Japon) revendiquée par Taiwan et la Chine

Taiwan, revendiquée par la Chine

Îles Paracels occupées par la Chine, revendiquées par le Viêt-nam

Îles Spratley revendiquées partiellement ou totalement par la Chine, Taiwan, le Viêt-nam, les Philippines, la Malaisie et Brunei.



RUPTURES

- Le fait nucléaire restera un enjeu majeur dans cette zone. La tentation croissante de certains États de se doter de capacités nucléaires militaires constitue un risque spécifique et majeur dans cette région du monde. Le développement du sentiment que les États-Unis pourraient ne plus offrir la même garantie de sécurité que par le passé pourrait inciter certains États à développer leurs propres capacités nucléaires. Dans ce contexte, le rôle joué par la Corée du Nord et le devenir du régime constituent un enjeu déterminant.
- Les espaces maritimes seront au cœur des enjeux de sécurité dans la région, le contrôle des voies d'approvisionnement, les questions de sécurité et d'accès aux espaces et aux ressources *off-shore* se conjuguant et alimentant une course aux armements navals. S'y affrontent les stratégies de déni d'accès de certains pays riverains et celles des États-Unis visant à contrer ces dernières. La dépendance accrue des pays d'Asie orientale vis-à-vis des ressources énergétiques devrait exacerber les tensions autour des archipels des mers de Chine orientale et méridionale, potentiellement riches en hydrocarbures.
- Les pays ayant achevé leur transition démographique (Japon, Chine, Corée du Sud) seront de plus en plus confrontés aux conséquences économiques, politiques et sociales résultant du vieillissement de leur population (réduction du taux de croissance, prise en charge des personnes âgées, tensions intergénérationnelles).
- Changement climatique : alors que l'Asie est particulièrement vulnérable au regard de son urbanisation croissante (dès 2015, les villes asiatiques émettront 55 % des gaz à effet de serre) et de la nécessité de nourrir sa population, la dégradation de l'environnement et les premiers effets du changement climatique auront des effets sociaux, économiques et politiques majeurs.

- L'avenir de Taïwan pourrait entraîner une rupture dans au moins deux hypothèses : la première, dans le cas où une éventuelle déclaration d'indépendance de Taïwan provoquerait un conflit armé dans le Détroit, susceptible d'entraîner une intervention américaine ; la seconde, dans le cas où, souhaitant éviter que la question de Taïwan puisse dégénérer en conflit sino-américain, Washington remettrait en cause le *Taiwan Relation Act*, ce qui serait perçu par les pays de la région comme le début d'un retrait stratégique d'Asie orientale ouvrant la voie à de nouvelles recompositions. La remise en question des systèmes d'alliance actuels et du rôle des États-Unis comme « gendarme » de l'Asie constituerait une rupture stratégique majeure.
- Les risques d'un conflit majeur entre l'Inde et le Pakistan semblent croître. Un tel conflit, dans un contexte nucléaire, aurait des conséquences stratégiques (risque de rupture du tabou nucléaire) et géopolitiques (ex. durcissement durable des relations entre grandes puissances) à l'échelle mondiale.
- L'affirmation de nouveaux foyers majeurs d'innovation technologique et scientifique en Asie (Chine et Inde, en particulier) modifierait la carte économique et stratégique mondiale, les puissances européennes se retrouvant, dans certains domaines, en retard sur le plan technique. Le développement de nouvelles capacités militaires anti-accès pourrait notamment remettre en cause la capacité des États-Unis à assurer le rôle de « gendarme » dans la région.
- Les changements climatiques, générant des mouvements massifs de populations (réfugiés climatiques), pourraient provoquer des instabilités majeures (économiques, sécuritaires) dans la région, voire à l'échelle mondiale.
- L'Asie et ses partenaires européens et américains seront fortement sollicités pour prendre en charge la reconstruction économique et humanitaire de la Corée du Nord en cas d'effondrement du régime.



INCERTITUDES

- Quelles que soient l'issue politique et les modalités du retrait militaire progressif des forces de l'Otan du théâtre afghan, la zone afghano-pakistanaise restera longtemps une zone d'intérêt et de tensions stratégiques en raison de la persistance de facteurs de tensions majeurs, liés à la présence de groupes jihadistes, aux trafics de drogue et aux rivalités et luttes d'influence entre puissances (Pakistan, Inde, Iran, Chine, Russie et États-Unis en particulier), dans un contexte régional très fortement militarisé et où le risque nucléaire reste élevé. Cette région devrait ainsi rester durablement sous tension, d'autant que les États qui la composent resteront fragiles et susceptibles de connaître de fortes instabilités intérieures.
- L'affirmation des puissances asiatiques sur la scène internationale pose la question de leur capacité et de leur volonté d'assumer leurs responsabilités dans la zone et dans le monde.



CONSÉQUENCE POUR LA DÉFENSE

- Le progrès technique, dans les domaines civil et militaire, de nombreux pays asiatiques devrait faciliter le développement de la coopération et l'établissement de partenariats, notamment dans le domaine de l'armement, avec les pays européens, dont la France.
- Au-delà d'un éventuel conflit dans la péninsule coréenne, qui nous engagerait au titre de notre participation à l'UNCommand, un conflit majeur dans lequel les États-Unis seraient engagés en Asie, nous poserait, ainsi qu'à nos principaux alliés européens, la question de la nature de notre soutien militaire et surtout politique.
- Notre engagement en matière de lutte contre la prolifération devra se renforcer en Asie, où la dimension nucléaire demeurera un enjeu de tout premier plan.

7 L'Amérique latine, une voix sur la scène globale

Repères

- **734 M d'habitants en 2040 (Caraïbes comprises).**
- **2050: Brésil et Mexique respectivement 25 % et 17 % du PIB américain.**

Tendances lourdes

- L'Amérique latine, bien dotée en ressources agricoles, énergétiques et minières, restera insérée dans l'économie de marché et la globalisation comme puissance exportatrice de matières premières. Le rattrapage scientifique opéré par le Brésil à la faveur du développement économique consolidera sa voix parmi les économies industrielles et sa capacité à faire progresser la multipolarité.
- La consolidation des relations commerciales avec l'Asie et le Moyen-Orient contribuera à la transformation des règles du jeu international. Le Brésil, en association avec l'Argentine et le Mexique et, dans un second cercle, avec la Colombie et le Chili, obtiendra sans doute de représenter l'Amérique latine dans le jeu politique et économique global.

- Les trafics illicites resteront la principale menace à la sécurité des populations et pour la démocratie, en dépit des progrès de la coopération régionale de sécurité et de la coopération avec les États-Unis. La puissance économique des organisations criminelles assurant à celles-ci une forte capacité de corruption et d'usage de la violence, les États pourront être amenés à réaménager les règles concernant la consommation. Au plan de la défense, les instruments régionaux de sécurité collective resteront de portée limitée en raison de l'asymétrie entre le Brésil et les autres États d'Amérique du Sud, et de la réticence du Mexique à s'impliquer à l'extérieur de ses frontières.
- D'ici à 2040, la transition démographique sera achevée dans l'ensemble de la région, se traduisant notamment par un âge médian nettement plus élevé et une proportion supérieure de femmes sous l'effet de la surmortalité masculine. Les villes regrouperont 85 % de la population. Les flux migratoires des régions défavorisées vers les économies dynamiques auront diminué mais se maintiendront, contribuant ainsi à la solidité des relations interaméricaines.

Principales institutions d'intégration régionale actives dans les Amériques, 2012

Organisations sous-régionales

	ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
	Alliance du Pacifique	
	AEC	Association des États de la Caraïbe
	ALBA	Alliance bolivarienne pour les Amériques
	CAN	Communauté andine des nations
	CARICOM	Communauté caribéenne
	MERCOSUR	Marché commun du Sud
	associés	en attente d'une adhésion formelle
	SICA	Système d'intégration de l'Amérique centrale
	associé	
	UNASUR	Union des nations sud-américaines

Organisations régionales

	OEA (Organisation des États américains) et Sommet des Amériques
	ALADI Association latino-américaine d'intégration
	CELAC Communauté d'États latino-américains et caraïbes

Sources : www.nafta-sec-alena.org, www.acs-aec.org, www.alianzabolivariana.org, www.comunidadandina.org, www.caricom.org, www.mercosur.int, www.unasursg.org, www.oas.org, www.aladi.org et Délégation aux Affaires stratégiques, 2012.

Atelier de cartographie de Sciences Po - 2012



L'émigration vers l'Amérique du Nord aura diminué, mais elle aura durablement changé la composition de la population des États-Unis, dont la composante hispanique aura doublé et atteindra le quart de la population totale (108 M), soit un peu moins que la population du Mexique. La pandémie du sida et les pathologies tropicales endémiques (paludisme, maladie de Chagas, leishmaniose) auront reculé grâce aux avancées de la recherche, mais les très grandes métropoles industrielles, au Mexique et au Brésil notamment, resteront vulnérables aux pandémies virales.

- La démocratie représentative sera consolidée dans les pays où l'industrie et les services se seront développés et renforcée qualitativement par l'intégration politique des populations autochtones. La persistance de la corruption au profit des grands groupes économiques continuera cependant à limiter le développement de l'état de droit. Le clientélisme ne restera dominant que dans les économies et les États les plus faibles d'Amérique centrale et des Caraïbes, la facilité des migrations constituant une soupape de sécurité.

- Le réchauffement climatique fragilisera particulièrement les îles de la Caraïbe et les zones côtières densément peuplées sur la façade atlantique, notamment au Brésil. La production d'agrocarburants et l'élevage conduiront à l'extension des zones agricoles au détriment de la forêt équatoriale, également affectée par la mise en production des hydrocarbures du piémont amazonien des Andes et *off-shore*. L'exportation d'agrocarburants et, éventuellement, d'eau, aura fortement contribué au renforcement du poids commercial et politique de la région sur le plan international. Elle fera également toujours plus l'objet de sollicitations internationales sur la protection de l'Amazonie.
- De toutes les puissances extérieures à la région, c'est la Chine qui verra ses intérêts de sécurité se développer le plus en Amérique latine, en lien direct avec la sécurité de ses approvisionnements en matières premières et de ses investissements industriels; elle sera aussi plus impliquée dans la sécurité maritime, notamment au Panama. L'Amérique latine devrait rester exempte de menace militaire directe. La gestion de la sécurité interaméricaine entre le Brésil et les États-Unis constituera l'un des aspects de la montée en puissance internationale du Brésil.



INCERTITUDES

- La plus grande insertion économique internationale du Brésil ira de pair avec le développement d'outils de puissance maritime pour assurer la sécurité des échanges, et, dans une moindre mesure, faciliter la participation militaire à la sécurité collective.
- Parallèlement à la mise en place d'un régime régional de sécurité collective, le développement de l'industrie de défense brésilienne réduira la part de marché des importations d'équipements militaires extra-régionaux.



RUPTURE

L'affaiblissement de la démocratie représentative et l'affaiblissement de l'état de droit sous l'effet de la concentration économique au Brésil et au Mexique pourraient favoriser un retour à la prédation économique au profit de puissances extérieures à la région.

⇒ CONSÉQUENCES POUR LA DÉFENSE

- La politique extérieure du Brésil et du Mexique restera marquée par la volonté d'autonomie politique résultant de l'empreinte de l'expérience coloniale. Chez le premier surtout, la conviction d'une forme de « destinée manifeste », conférée par la taille du pays et son dynamisme économique, conduira au développement de positions politiques communes avec les autres puissances émergentes du Sud.
- Pour soutenir son ambition légitime à l'obtention d'un siège de membre permanent du Conseil de sécurité, le Brésil s'impliquera plus régulièrement dans les crises prises en charge collectivement, mais il ne jouera pas nécessairement la coopération avec l'Europe et les États-Unis, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. Sa contribution militaire restera cependant limitée tant que son appareil de défense n'aura pas suffisamment évolué, et dans la mesure où la sécurité interne et régionale restera la priorité.
- La Guyane ne restera pas à l'écart du développement des échanges intrarégionaux, y compris les trafics illicites, accentuant le besoin de coopération avec les voisins dans le domaine de la sécurité. Elle recevra des migrants brésiliens venus pour investir, à l'instar de mouvements migratoires antérieurs au Paraguay, en Uruguay, et en Bolivie. La vigilance devra être renforcée autour du Centre spatial européen.